

# Morphologie du parler occitan de Couzou (Lot)

PAR

UTZ MAAS

(I)

## *Introduction*

1. Le présent travail donnera une description morphologique du parler occitan de Couzou, un petit village du Haut Quercy (Dép. Lot). Couzou se trouve sur la route départementale 32, à 9 km. de Rocamadour et 13,5 km. de St. Projet (sur la RN 20 Cahors-Brive, mi-chemin Toulouse-Limoges, voir la carte Michelin n° 75 pour plus de détails)<sup>1</sup>. Le village est en train de mourir: comptant au début du siècle quelque 400 habitants encore, il n'en a plus que 80 aujourd'hui (dont 7 enfants d'âge scolaire). Le revenu principal des habitants provient de l'élevage des moutons et de la récolte de la truffe. Le *potuè* («patois») y est la seule langue parlée; les habitants recourent au français seulement quand ils s'adressent aux enfants ou aux étrangers. Nous y avons effectué plusieurs enquêtes entre décembre 1966 et mars 1968.

L'article vise moins à une présentation générale du parler qu'à la description d'un relevé microscopique. Une telle orientation méthodologique amène les difficultés auxquelles se heurte tout dialectologue, et qui résultent de cet amas intriqué de formes hétérogènes (polymorphiques) que fournit une enquête faite avec soin. Le travail de *Jaberg* (1906) en est l'exemple classique. Ce grand linguiste utilisait des données venant de plusieurs informateurs, mais comme celles d'un seul informateur présentent déjà assez de complications, force nous est de simplifier la tâche et de restreindre l'objet de l'analyse à un seul idiolecte, n'utilisant le matériel d'autres informateurs qu'à titre de référence<sup>2</sup>. Dans un travail précédent nous nous sommes occupé de la situation analogue de la phonologie du parler (*Maas* 1968). Mais s'il est assez probable qu'une

---

1: Sur l'ALF, Couzou se trouve au centre du triangle formé par les points 618 (Souillac), 619 (Gourdon), 712 (Gramat).

2: Il s'agit de M<sup>lle</sup> *Ernestine Lazvaud*, une infirme de 49 ans, qui n'est pratiquement jamais sortie du village. Ce n'est que grâce à sa bonne volonté, son intelligence et sa spontanéité pendant les longues heures d'enquête que ce travail a été possible, et nous voudrions l'en remercier ici bien cordialement.

échelle de facteurs «prosodiques» (dans le sens large que l'école de *Firth* donne à cette notion, cf. *Firth* 1957) permet une corrélation des formes alternantes quant à la phonologie, un résultat pareil ne pouvait être obtenu dans la morphologie. Cependant un procédé qui postule une gamme de niveaux alternants demande à être justifié, et un linguiste traditionnel lui préférera probablement des «alternances libres», foi du rasoir d'Occam. Le modèle compliqué d'un sujet parlant disposant de plusieurs «compétences» (systèmes), et celui d'une «performance» (texte) comme interférence de ceux-là ne sont pas des théories gratuites de la linguistique générale (les justifications d'ordre général mises à part), mais trouvent une justification méthodologique à l'aide du critère de la simplicité. Nous allons voir par la suite que toutes les formes occurrentes sont bien intégrées dans une structure morphologique bien définie, et que l'alternance n'entre en jeu qu'au niveau de la structure (du système), ce qui représente une économie considérable par rapport à un autre procédé qui traite de toutes les formes sur un même pied, et qui est ainsi forcé de rendre compte d'une quasi-infinité d'alternances. Cette question sera étudiée en détail dans l'appendice. Les différents systèmes alternant de cette façon à l'intérieur d'un même idiolecte ainsi étudiés, la comparaison avec d'autres idiolectes du même parler s'imposerait, et ainsi de suite.<sup>3)</sup>

2. La méthode appliquée ici s'inspire de la grammaire générative dans la version de *Chomsky* (1965). Nous y avons déjà fait allusion ci-dessus. Dans cette théorie, on ne décrit plus les faits observés directement (ce qui était le but du structuralisme traditionnel, dénommé maintenant parfois «taxinomique»), mais on définit un modèle de la compétence du sujet parlant, c'est-à-dire un système de règles qui permet d'«engendrer» les formes occurrentes («performance»), dichotomie qui reprend celle de *de Saussure* entre «langue» et «parole». Seules les structures «profondes», motivées sémantiquement sont déterminantes pour l'interprétation du message; elles sont étudiées dans la syntaxe. Au contraire, les structures «superficielles» (c'est-à-dire celles qui déterminent la forme actuelle du message) résultent quasi-automatiquement du composant des règles de réalisation que les structures profondes de la syntaxe parcourent dans les cycles de génération; elles sont étudiées dans la phono-

---

3: Dans une étude antérieure (*Maas* 1967) nous avons essayé de mettre en évidence la corrélation des faits polymorphiques d'un idiolecte avec différents idiolectes du même dialecte (différentes générations) et avec d'autres dialectes.

logie générative, qui comprend donc aussi ce qui est appelé normalement «morphologie». Pour une bonne introduction voir *Shane* (1967) avec une bibliographie extensive. Le modèle est complété par les composants «interprétatifs» sémantique et phonétique. Pour le dernier voir ci-après 4. Le sujet de cet article se place donc à l'intérieur des limites du composant de réalisation. Mais il est évident que ceci ne donne pas de sens en dehors d'une «théorie de syntaxe» du parler décrit – aucune phrase ne sera engendrée dans la suite. Donc le modèle défini ci-après ne sera pas proprement dit un modèle génératif mais plutôt une sorte d'algorithme pour l'analyse du matériel, ce qui est cependant sans conséquences méthodologiques.

Comme inconvénient bien plus grave résultant d'une analyse partielle, nous n'avons pas à notre disposition les catégories syntaxiques (ou «morphologiques») qui sont la motivation des processus morphologiques définis ci-après. Force nous est de nous borner à ce qu'on sait des grandes lignes de la morphosémantique des langues indo-européennes, grâce surtout aux travaux de *R. Jakobson* et *J. Kurylowicz*. Pour le premier voir dernièrement *R.J.* (1957), plus accessible maintenant dans la traduction française en *R. J.* (1963: 176 ss.); cf. aussi sa bibliographie dans ce volume. Pour un exposé succinct de la théorie de *Kurylowicz* voir *J.K.* (1966). Une excellente introduction à ces questions, comme d'ailleurs à la grammaire générative en général est donnée dans *Lyons* (1968). Pour un point de vue différent, voir la très utile discussion dans *Mok* (1968).

### *La notation*

3. Les transcriptions peuvent représenter trois niveaux: celui de la phonologie (cf. le paragraphe suivant) qui n'est indiqué par des // que dans les cas d'une ambiguïté possible, celui de la morphologie, indiqué par des { }, et celui de la phonétique, indiqué par des [ ]. Comme il s'agit toujours dans la formulation des règles, sauf avis contraire, du niveau morphologique, les { } y sont normalement omises. Le fait que les { } gardent leur signification habituelle qui est d'inclure les éléments d'un ensemble (une expression {x, y, z} est donc commutable avec le nom de cet ensemble) ne prêtera guère à confusion.

Les règles se composent d'une description structurale (abrégée D S) qui décrit le domaine d'application de la règle, c'est-à-dire sa restriction, et un changement structural (abr. C S), c'est-à-dire le résultat de son application, celle-ci étant symbolisée par une flèche. Elles ont donc la structure

$$(1) \quad DS \rightarrow CS$$

Dans la DS (et mutatis mutandis dans le CS) certaines conventions notationnelles sont employées: sont spécifiés seulement les segments pertinents pour le CS, c'est-à-dire p.e. dans le cas des thèmes seulement les derniers segments  $\{\dots x_3 x_2 x_1\}$  de sorte que  $\{x_1\}$  (le segment le plus vers la droite) corresponde au dernier segment du thème  $\{T x -\}$  (T désigne l'ensemble des segments non-spécifiés du thème; dans le cas d'une désinence, D est employé etc.) Ainsi (2)

$$(2) \quad \begin{array}{l} \langle X x_1 \rangle \\ \{T n\}_i \end{array} \rightarrow \begin{array}{l} \langle X y_1 y_2 \rangle \\ \{T d r\}_j \end{array}$$

noterait un changement de tous les thèmes avec l'index (i)<sup>4</sup> se terminant en  $\{-n\}$  en des thèmes avec l'index (j) en y ajoutant l'affixe  $\{-dr-\}$ . Dans le cas d'un enlèvement («deletion») d'une structure partielle de DS, celle-ci sera représentée en CS par l'élément zéro ( $\emptyset$ ). Ainsi (3) (C représentant une consonne, V une voyelle quelconque, cf. ci-après; les parenthèses () indiquant un élément facultatif)

$$(3) \quad \begin{array}{l} \langle X x_6 x_5 x_4 x_3 x_2 x_1 \rangle \\ \{TCV(V)C(VC)\}_i \end{array} \rightarrow \begin{array}{l} \langle X x_6 x_5 \quad Y_1 Y_2 \rangle \\ \{T C V \emptyset s k\}_j \end{array}$$

indiquent que l'affixe  $\{-sk\}$  se substitue à ceux des morphophonèmes d'un thème de la structure  $\{TCV(V)C(VC)-\}$  qui y suivent le premier groupe  $\{-CV-\}$ , p.e.

$$\begin{array}{l} \langle x_6 x_5 x_4 x_3 x_2 x_1 \rangle \\ \left\{ \begin{array}{l} C V V C V C - \\ n a i \check{s} e r - \end{array} \right\}_b \end{array} \rightarrow \begin{array}{l} \langle x_6 x_5 \quad Y_1 Y_2 \rangle \\ \left\{ \begin{array}{l} C V \\ n a \emptyset s k - \end{array} \right\}_c$$

Dans le texte, cette notation encombrante sera allégée par les conventions suivantes: la partie identique de DS et CS sera notée une fois seulement, séparée par un trait oblique / de l'opération de remplacement, indiqué en premier lieu; la place dans la DS à laquelle l'opération s'applique, y sera indiquée par un trait horizontal au-dessous de la ligne. Comme la description formelle de la séquence des éléments ( $\langle \dots x_3 x_2 x_1 \rangle$ ) est inversement proportionnelle à la séquence typographique des lettres, son indication serait redondante et peut donc être omise. Des cas comme (2) ci-dessus (c'est-à-dire une simple affixation) demandent un élément vide («dummy element») qui tienne lieu en DS de l'élargisse-

4: La fonction des index i.j. ... sera expliquée dans les paragraphes sur les thèmes verbaux.

ment introduit par CS. Le signe employé est le même élément zéro ( $\emptyset$ ), introduit ci-dessous dans les cas de substitution. Cet élément zéro indique la non-réalisation d'un (des) élément(s) en l'occurrence. Il est ainsi à distinguer du morphème zéro  $\{\emptyset\}$ , introduit ci-après, qui est un élément formel du système. Il faut cependant distinguer ce morphème défini par les opérations phonologiques qu'il provoque et qui ne sont pas identiques avec les modifications phonologiques de l'environnement  $\emptyset$  (la pause), du morphème zéro d'une grammaire taxinomique, où le zéro est l'expression (redondante) d'une opposition à un seul terme explicite. En tenant compte de ces conventions (2) sera formulé comme

$$(5) \quad \emptyset \rightarrow dr / Tn\_\_\_\_$$

(4) sera formulé comme (6)

$$(6) \quad (V)C(V)C \rightarrow \emptyset sk / TCV\_\_\_\_$$

Les règles sont ordonnées, ce qui permet une économie dans leur formulation; comme elles sont parcourues dans un ordre fixe, il suffit de donner les règles particulières (ayant un domaine très restreint) en premier lieu pour formuler les autres après elles avec un maximum de généralité.<sup>5</sup> Si une DS ne détermine pas un changement unique, la répétition de la DS dans les différentes règles, formulées chacune pour les restrictions supplémentaires, est évitée par une conjonction des règles notée par { (dans (7) R indique une restriction supplémentaire):

$$(7) \quad DS \rightarrow \left\{ \begin{array}{llll} \text{(i)} & C S_j & si & R_j \\ \text{(ii)} & C S_k & si & R_k \\ \text{(iii)} & C S_l & si & R_l \\ & \cdot & & \cdot \\ & \cdot & & \cdot \\ & \cdot & & \cdot \end{array} \right.$$

Cette simplification aura en plus l'avantage de présenter d'une manière plus claire les structures motivant le dynamisme du système (cf. l'appendice). Parfois il sera commode d'unir des règles disjointes et quant à la DS et quant au CS. Dans ce cas les [ ] sont employés sur les deux côtés de la flèche, et ceux des éléments de chaque côté, qui ont une

5: Cf. Halle (1961) pour les implications de ce procédé.

position correspondante dans les colonnes verticales, sont à mettre en corrélation, c'est-à-dire

$$(8) \quad \begin{bmatrix} D & S_i \\ D & S_j \\ D & S_k \\ \cdot \\ \cdot \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} C & S_i \\ C & S_j \\ C & S_k \\ \cdot \\ \cdot \end{bmatrix}$$

Les restrictions R indiquent seulement la non-application de la règle à certains éléments du domaine de DS. Un tel procédé serait évidemment circulaire dans un travail purement analytique, mais dans un engendrement, l'application ou la non-application de certaines règles peut aisément faire partie de l'information contenue dans l'entrée («input»), c'est-à-dire dans la spécification lexicale du morphème qui parcourt le cycle de dérivation<sup>6</sup>. Cependant, dans la formulation de ces restrictions deux cas différents sont à distinguer: ou le domaine de la restriction n'est caractérisé que par les éléments qu'il contient, ou l'ensemble de ceux-ci possède en plus d'autres propriétés, p.e. il constitue «une classe naturelle» de la phonétique, ou un type flexionnel du verbe, etc. Si le terme «exception» devait trouver une interprétation dans notre méthode, il devait être réservé au premier cas, le deuxième représentant la structure du système. Quant à la notation, nous employons parfois des types flexionnels comme noms de domaines, bien qu'ils ne soient rendus explicites que dans les chapitres suivants. Ceci n'implique aucune circularité parce que l'entrée des règles, comme elle est représentée dans l'index, contient pour les morphèmes une spécification de ces types, cf. ci-dessous.

Les règles seront numérotées pour chaque paragraphe; les références se font pour le même paragraphe par le chiffre respectif, pour un autre paragraphe en indiquant le premier d'abord; (2: 6) désigne donc la règle (6) formulée dans le paragraphe 2.

### *La phonologie*

#### 4. Il faut encore déterminer, comment les sorties («output»)

6: Ce procédé est devenu usuel dans les travaux récents de la grammaire transformationnelle, où *G. Lakoff*, *On the nature of syntactic irregularity* (1965) l'aurait, paraît-il, introduite. Nous n'avons pu consulter cet ouvrage, mais cf. *Bierwisch* (1967: 257) et *Lightner* (1967) pour une discussion.

des engendremets, définis ci-après, devront être spécifiées. Dans l'histoire de la grammaire transformationnelle, on peut observer une évolution d'une simple acceptation d'un niveau phonologique pour la chaîne finale («terminal string»), cf. *Chomsky* (1955), (1957), à une critique radicale de celui-ci, p.e. *Halle* (1962), *Chomsky-Halle* (1965) etc. Aujourd'hui, le but déclaré de la théorie générative est généralement de projeter (en ce qui nous concerne ici) les structures morphologiques, transcrites morphologiquement sur un niveau phonétique qui les spécifie dans le sens d'une théorie phonétique universelle («systematic phonetics»), qui a pour base la théorie jakobsonienne des traits distinctifs binaires. Cependant, même parmi les partisans de la grammaire transformationnelle, on rencontre une critique qui tend à introduire de nouveau dans celle-ci un niveau phonologique (*Stanley* 1967). Nous dévierons de la théorie transformationnelle orthodoxe en donnant les transcriptions à un niveau phonologique. Cependant celles-ci peuvent être regardées comme abréviations des matrices phonétiques respectives; pour une analyse correspondante du système phonologique du parler cf. *Maas* (1968) (abr. PC). Ceci rend nos formules moins encombrantes et – avantage bien plus important – plus lisibles pour les lecteurs peu familiers de la théorie binariste. On ne fera exception de ce principe que dans quelques cas où les traits distinctifs permettent de formuler une règle qui ne serait pas évidente en termes de phonologie segmentale. Cependant, comme il s'agit seulement d'obtenir une représentation plus ou moins phonétique («prononçable»), on fera abstraction de simplifications possibles dans une interprétation phonologique à l'aide de critères comme neutralisation ou distribution complémentaire (au moins quand la similarité phonétique est très faible) etc. Pour une discussion des différentes possibilités, surtout en ce qui concerne les faits distributionnels, le lecteur peut se référer à PC. Dans l'exposé qui suit, nous maintenons le classement en voyelles et consonnes. Les voyelles sont /a ɛ e i y u o/. La distinction entre /ɛ/ et /e/ est faite si la voyelle est accentuée. Dans les autres occurrences, on rencontre une réalisation intermédiaire, mais souvent assez fermée, qu'on interprète comme /e/. Pour d'autres restrictions cf. PC. L'échelle des réalisations de /o/ va de [ɔ] à [u]; les réalisations les plus ouvertes se rencontrent seulement accentuées. Les consonnes sont /p b t d c k g f s š ž m n N r R l L/. /b d g/ ne sont des occlusives qu'après la pause ou une consonne; en position intervocalique (aussi dans le sandhi), elles sont plus ou moins fricatives [b d ɣ], ainsi /'kabo/ ['kabo] «cave», mais aussi /lo 'bako/ [lo 'bako] «la vache». /c/ est une affriquée dentale, restreinte à l'oc-

currence à l'initiale d'une syllabe. Ses réalisations varient d'une forte [ts̺] à une douce [dʒ̺] selon la position de l'accent. Dans le débit rapide, sa réduction à [s̺] est fréquente; elle se distingue alors par son articulation dentale des autres sibilants. /s/ est une fricative assez relâchée qui se rencontre seulement en position implosive. Sa réalisation [s̺] ne se trouve que devant la dentale /t/, devant les autres consonnes sourdes (elle n'a pas d'occurrence devant une consonne sonore), on trouve une fricative dorsale [ç] ou [x]. A la finale, l'affaiblissement va souvent jusqu'à un simple allongement de la voyelle précédente, même à sa chute (réalisation zéro). Ainsi on a pour la forme réduite /s/ de {es} «il est»: /ko s 'ty/ [kɔs̺'ty] «c'est toi», mais /ko s pas pu'sible/ [kɔ<sup>x</sup>pa<sup>x</sup>pu'sible] «ce (n') est pas possible», et pour /pas/ «(ne) pas»: /šai 'pas/ [šai 'pa:] ~ [šai 'pa] «je (ne) sais pas». Cf. *Maas* (1967) pour une discussion. /š ž/ sont des chuintantes: /ž/ n'occurant pas à l'initiale, tous les deux n'occurant pas à l'implosive (on remarquera les «neutralisations» dans ce système de sibilants). Parmi les informateurs plus âgés qu'E.L. (cf. n. 2), nous avons parfois noté des articulations apicales au lieu des dorsales [š ž] (qui paraissent continuer ceux-ci, du point de vue de la diachronie); mais normalement les articulations ressemblent à celles des phonèmes correspondants du français. /N/ note une nasale palato-vélaire: la réalisation [ɲ] ne se trouve qu'en position intervocalique, [ŋ] seulement devant consonne vélaire; dans le débit rapide, la distribution est cependant différente. /L/ est une palatale latérale [l], [ɲ] et [l] ont à bien des égards le caractère phonétique des géminées: [-l̥-] et [-ŋ-], cf. les mesures dans la partie phonétique de PC. /r R/ ne s'opposent comme phonèmes apicaux roulés faibles et forts [r r̥] que parmi d'autres informateurs qu'E.L. (normalement plus âgés qu'elle). Chez E.L. des réalisations uvulaires [R] ou plus souvent [ʁ] sont substituées à [r̥]. Une discussion de cette opposition dont le rendement est très faible, ainsi qu'un essai d'explication de l'évolution [r] ~ [r̥] → [r] ~ [R] sont donnés dans PC. A ces phonèmes /+/ est à ajouter qui peut être décrit comme consonne minimale: sa réalisation est [t] devant une voyelle suivante, elle est identique avec une consonne sonore suivante («raddoppiamento iniziale») et zéro dans les autres positions. Ainsi /beN'gɛ+/ «il vint»: [beŋ'gɛt ɔ'prɛ lɔ 'nɔʃo] «il vint après la noce», [beŋ'gɛn nu 'beire] «il vint nous voir» etc., mais [beŋgɛ 'kɛʁe] «il vint chercher». Evidence spectrographique pour le dédoublement syntaxique se trouve dans PC.

Quant à l'accent, seul l'accent primaire est important pour les notations suivantes, pour une discussion de l'accent secondaire cf. PC. L'accent («primaire» est maintenant toujours sous-entendu) a une des deux



dernières syllabes du mot pour domaine, ainsi /py'di/ «puer» ~ /'pydi/ «je pue». Dans l'engendrement d'un syntagme, il s'agit d'observer la restriction que deux accents doivent être séparés au moins par une syllabe non-accentuée, ainsi /fo'res/ «vous ferez», mais /'fores 'pas/ «vous ne ferez pas», /pre'a/ «prier», mais /'prea'diu/ «prier (à l'église, littéralement: Dieu)», etc. Ainsi une autre description de l'accent serait peut-être plus économique: l'unité accentuelle consiste en deux syllabes, dont la première seulement est accentuée phonétiquement, c'est-à-dire (désignant une syllabe par x)

$$(1) \quad /'x/ \rightarrow [{}^1x \ x]$$

Dans le cas d'un mot oxytonique ou monosyllabe, il faut donc ajouter une syllabe zéro:

$$(2) \quad [{}^1x] \rightarrow [{}^1x \ \emptyset]$$

avec la règle qu'une syllabe (non-accentuée) suivante prendra la place du zéro dans le syntagme, c'est-à-dire

$$(3) \quad [{}^1x_1 \ \emptyset] + x_2 \ x_3 \ \dots \rightarrow [{}^1x_1 \ x_2] + x_3 \ \dots$$

En ce qui concerne le déplacement de l'accent mentionné ci-dessus, il faut partir dans l'engendrement des accents phonologiques du syntagme de l'accent morphologique (lexical) le plus vers la droite, en n'admettant une syllabe zéro dans le domaine d'un accent qu'à la finale. Dans le cas d'une syllabe accentuée suivant une syllabe zéro, la forme canonique de l'unité accentuelle ne peut être obtenue que par la syllabe (accentuée) précédant le zéro prenant sa place, c'est-à-dire

$$(4) \quad \dots x_4 [{}^1x_3 \ \emptyset] + [{}^1x_2 \ x_1] \rightarrow [{}^1x_4 \ x_3] [{}^1x_2 \ x_1]$$

La dérivation cyclique d'un syntagme devrait être évidente maintenant. Il paraît qu'une version plus forte de (4) soit valable qui ne tolère pas une syllabe zéro même devant la pause. Ainsi on ne rencontre normalement que des paroxytons à la fin d'une unité d'intonation, cf. /šyfi'ro/ «il suffira», mais /... bus šy'firo/ [bu: šy'fi:ro ↓] «il vous suffira». Cependant, dans le cas d'un énoncé de deux monosyllabes, la réalisation zéro de l'accent du premier morphème est la règle, ayant d'après (4) zéro pour domaine: /'šai/ «je sais», /'pas/ «(ne) pas», mais /šai 'pas/ [šai 'paA] «je (ne) sais pas». L'accent est d'une importance considérable dans la morphologie: il sera noté pour les morphophonèmes immédiatement avant la voyelle accentuée: /šyfi'ro/ correspond donc à {šyfir'o}. La restriction du placement de l'accent porte sur la finale des formes,

et comme celle-ci est formée par des désinences, il est évident qu'un thème ne peut pas porter un accent morphologique; mais il recevra automatiquement l'accent phonologique sur sa dernière syllabe quand celui ne tombe pas sur la désinence, cf. {beNg-} + {-'e+} → /beN'ge+/, mais {Reskund-} + {-i} → /Res'kundi/ «je cache», {ben-} + {-Ø} → /'be/ «il vient», etc.

*Les catégories sémantiques de la morphologie*

5. Les catégories sémantiques dont il nous faut rendre compte dans la morphologie sont *genre*, *nombre*, *personne*, *temps*. L'incidence de ces quatre catégories nous fournit quatre types de flexion:

	genre	nombre	personne	temps
noms	x	x		
pronoms	x	(x)	x	
verbes		(x)	x	x
participes	x	x		x

*Note:* Le trait «nombre» a été mis entre parenthèses pour les verbes et pronoms, parce qu'il y est inclus dans la catégorie «personne» – pourvu qu'on l'identifie avec «exclusivité», voir ci-après.

L'incidence des traits n'est pas égale pour tous les types, mais en présente une hiérarchie. Ainsi p.e. la spécification du trait «nombre» est introduite par une règle de base (autrement dit: par un choix sémantique) pour un sous-ensemble des noms (les substantifs) et éventuellement pour les pronoms, mais par une transformation obligatoire («accord») pour les verbes et participes, ainsi que le sous-ensemble complémentaire des noms (les adjectifs). Ce critère permet donc de définir les deux parties du discours «substantifs» et «adjectifs». Derrière cette hiérarchie dans l'ordre des règles s'en cache une autre qui marque une différence profonde entre les parties du discours. Ainsi l'incidence de «genre» pré-suppose la catégorie «personnel» qui n'est incidente qu'aux substantifs et pronoms; celle de nombre, celle de «dénombrabilité» qui n'est incidente qu'aux substantifs. Dans les autres parties qui ne contractent pas ces catégories primaires, la flexion est purement grammaticale, ce qui équivaut à sa spécification par des transformations obligatoires. Ainsi on obtiendrait une matrice plus complète (+ seront ici à inter-

prêter sémantiquement selon ce qui a été dit p.e. [-personnel] équivaut à genre grammatical, 0 équivaut à non-incidence)

	personnel	dénombr.	défini	personne	temps
substantifs	+	+	(+)	○	○
adjectifs	-	--	○	○	○
pronoms	+	+	+	+	○
verbes	○	--	○	+	+
participes	-	-	○	○	+

*Note:* + [Def.] ou ○[Def] pour les substantifs dépend de l'interprétation de l'article cf. 12, 17.

Nous ne poursuivrons pas la discussion de cette théorie sans conséquence pour notre travail, cf. *Chomsky* (1965: 177) et *Bierwisch* (1967) pour une discussion. Il nous suffira d'avoir dans l'entrée de nos règles des spécifications qui décident de leur application ou de leur non-application, p.e. dans le cas discuté, de marquer tout nom par un index ± [flexion de genre] etc. Quant aux spécifications des traits, nous distinguerons entre un terme marqué et un terme non-marqué, le dernier étant employé normalement, mais non exclusivement pour indiquer l'absence du trait resp.<sup>7</sup>

#### *Le «genre»*

6. Excepté la classe des pronoms et un nombre restreint de substantifs, (ce sous-ensemble n'est pas coextensif avec celui qui contracte sa flexion du point de vue purement formel, cf. *lu 'marge* ~ *lo 'marge* «manche de la faux») ce trait est seulement grammatical et n'est réalisé morphologiquement et syntaxiquement que dans son terme marqué (cf. l'accord). Ce n'est que dans le dernier groupe que ce trait équivaut à «sexe» et on est ainsi amené à employer une catégorie «personnel» (le terme marqué étant susceptible d'une différence de sexe). Cette catégorie est évidemment non-isomorphique avec la structure formelle, cf. l'exemple cité ci-dessus pour - [pers] ainsi que les cas fréquents de supplétivité pour + [pers], cf. ci-dessous. Dans le cas de «genre» = «sexe», le terme marqué exprime le féminin, le

7: La théorie des marques a été développée dans l'Ecole linguistique de Prague, et a été appliquée surtout par *R. Jakobson*. La définition dans le texte n'est qu'une paraphrase de la sienne, telle qu'on la trouve dans *Jakobson* (1957: 5).

terme opposé étant souvent neutre: si *co'bal* «cheval» peut à la rigueur désigner un animal mâle en opposition (syntaxique ou paradigmatic) explicite avec *ko'balo* «jument», il est normalement le terme générique. Cependant surtout dans le langage des éleveurs, un troisième terme pour le mâle désigné à la propagation s'ajoute à la corrélation de ces termes. Le terme neutre est alors réservé à l'emploi générique ou à la désignation du mâle châtré (la spécification *kres'ta* étant omise normalement). Ainsi on trouve

*'šaumō* ~ *bo'de* ~ *'aže* = /âne/: femelle ~ mâle ~ genre

*'tręco* ~ *be'Ra* ~ *te'šū* = /cochon/: femelle ~ mâle ~ genre

C'est-à-dire qu'on a deux oppositions chevauchant l'une sur l'autre: d'abord l'opposition de la catégorie de «personnel» («sexué» (+) ~ «non-sexué» (-)), et une de sexe («féminin» (+) ~ «masculin» (-)) qui présuppose le terme marqué de la première. Ainsi:

/cochon/	/âne/	[personnel]	[sexe]
te'šū	'aže	-	○
be'Ra	bo'de	+	-
'tręco	'šaumō	+	+

Dans le cas du terme marqué de personnalité, la supplétivité est la règle, comme les exemples le montrent<sup>8</sup>.

#### *Le «nombre»*

7. Son terme marqué exprime le pluriel, le terme non-marqué le singulier. En cooccurrence avec le trait «personne», «nombre» équivaut à «exclusivité»<sup>9</sup>. Ainsi au terme non-marqué /'iu/ «moi», c'est-à-dire «locuteur exclusivement» s'oppose /'nautres/ «nous», c.-à-d. «locuteur non-exclusivement». L'équivalence entre «nombre» et «ex-

8: Nous avons ébauché le système sémantique du genre dans *Maas* (1968). Cette analyse devrait être modifiée dans le sens de ce qui est dit dans le présent travail.

9: Vu la situation correspondante du trait «genre», on pourrait formuler une transformation au niveau des traits sémantiques:

(i) [genre] → [sexe]/\_\_\_ + [personnalité]

(ii) [nombre] → [exclusivité]/\_\_\_ + [personne]

Mais comme [personne] implique [personnalité] (cf. 10), une analyse plus profonde du système sémantique révélera probablement une structure plus générale qui englobe (i) et (ii).

clusivité» est confirmée par une flexion identique. Il a été mentionné ci-dessus que ce trait est spécifié par une règle de base seulement pour les substantifs. Un corollaire est la restriction de l'interprétation sémantique de l'opposition comme «un ~ plusieurs» à ceux-ci (et mutatis mutandis aux pronoms). Celle-ci présuppose évidemment l'incidence d'une catégorie de «dénombrabilité» (abrév.: dén). L'ensemble non-marqué de cette catégorie ne contracte pas de flexion de genre, cf. *lu 'la* «le lait», *lu 'bi* «le vin», *lu 'bla* «le blé», *loi ši'žaLoi* «les ciseaux», etc. – peu importe en ce moment une caractérisation sémantique de cet ensemble. L'appartenance à un des deux ensembles ( $\pm$  [dén]) n'empêche pas une recatégorisation: p.e. /*lui 'bi*/ «les différentes sortes de vin». Pour certains mots la déclinaison est problématique: /*šel*/ «ciel», /*'diu*/ «Dieu» sont toujours au singulier dans l'idiolecte de E.L., mais cf. l'interjection habituelle *'mile 'diu* «mille dieu(x)» (on remarque que *'diu* n'y porte pas de marque de pluriel). Nous n'entrerons pas ici dans les détails.

#### *La «personne»*

8. *Personne* (abrév.: [pers]) est un cas spécial de «personnel» en y greffant la condition d'une participation à l'événement parlé, c.-à-d. [pers]  $\subset$  [personnel]. Ainsi un terme avec + [pers] a automatiquement + [personnel], mais un terme avec – [pers] doit être spécifié pour  $\pm$  [personnel], ce qui est le cas dans le système des pronoms, mais non dans celui du verbe. Le terme marqué pour [pers] contracte une différenciation selon les pôles de l'événement parlé: le terme marqué étant la personne à laquelle on s'adresse, le terme non-marqué le locuteur. Les trois termes ainsi obtenus permettent en plus une différenciation d'après le «nombre» – ce qui équivaut en cooccurrence avec + [pers] à «exclusivité» cf. 9. Dans ce qui suit, on désignera les éléments ainsi différenciés par les chiffres 1 à 6, définis comme suit:

	personne	adressé	nombre
1	+	–	–
2	+	+	–
3	–	○	–
4	+	–	+
5	+	+	+
6	–	○	+

9. *Le temps*. Nous groupons ici tout ce qui est différencié dans la grammaire traditionnelle comme «temps», «mode», «aspect», etc. Une analyse structurale du système telle que *R. Jakobson* l'a fournie pour le verbe russe (cf. *R.J.* (1957) avec bibliographie) aurait présupposé une plus grande familiarité avec le parler que la nôtre. Ainsi nous empruntons nos termes faute de mieux aux grammaires traditionnelles<sup>10</sup>, mais n'en retenons que sept, notés par les abréviations suivantes: [Pr]ésent, [I]mparfait, [P]arfait, [S]ubjonctif [Pr]ésent, [S]ubjonctif [I]mparfait, [F]utur, [C]onditionnel. Il est important de mettre le lecteur en garde contre une identification de ce système avec celui du français. Pour ne citer que quelques différences parmi les plus frappantes: le parfait y est parfaitement commutable avec les autres temps du passé – et non pas une variante stylistique; de même, le subjonctif n'est pas une simple alloforme en distribution complémentaire avec l'indicatif.

Il est à remarquer que la restriction de notre étude sur les procédés de flexion nous force à interpréter les formes (sur-)composées comme *'ai, 'as ... (o'cy) mon'ca* «j'ai, tu as ... (eu) mangé» comme des syntagmes formés par les formes respectives (c'est-à-dire identiques) du verbe *o'be* «avoir» (ou le cas échéant du verbe *'estre* «être») et d'un participe du passé. Cependant une analyse du système (morpho-sémantique) devrait en rendre compte, comme le montre p.e. l'agrammaticalité d'une phrase comme *\*i'jer ai 'fa lu 'far* «hier j'ai fait le «far» (sorte de pâté)» en face de la phrase grammaticale *i'jer foži'o lu 'far*<sup>11</sup>. Mais les règles (cycliques) à ajouter aux nôtres afin d'engendrer les formes (sur-)composées devraient être évidentes.

#### *La flexion nominale*

10. La structure du nom consiste en un thème (T), un suffixe de genre (G) et un suffixe de nombre (N): {T + G + N}. Un problème

10: A titre de référence, le lecteur peut se référer aux chapitres respectifs du troisième tome de *Ronjat* (1930 seq.) Cette œuvre monumentale est d'ailleurs particulièrement pauvre en indications sur le quercinol. Pour une discussion assez détaillée du système morpho-sémantique d'un parler proche du Quercy, v. *Camproux* (1958). Récemment *Lafont* (1967) a fait une étude exhaustive du système occitan qui diffère cependant trop de la nôtre dans la méthode pour que nous puissions en appliquer les résultats.

11: Un autre trait qui dévie du système français, est la construction pronominale du verbe *'estre/* «être»: */Sui es'ta/* «j'ai [suis] été», aussi quand il n'équivaut pas à «aller».

11 Revue Romane

est posé par la fonction de l'article qui sera étudié séparément, cf. 12 et 17. La flexion de genre est restreinte aux adjectifs et à un sous-ensemble des substantifs (cf. 6). A côté d'un sous-ensemble (fermé?) de thèmes radicaux comme {droll-}: 'drolle, «fils, garçon» 'drollo «(jeune) fille», {ku'žin-}: ku'ži «cousin» ku'žino «cousine», {nebud-}: ne'bu «neveu» ne'budo «nièce», {pulët-}: pu'lë «poulet», pu'lëto «poulette» etc., celui-ci est constitué par des thèmes dérivés à l'aide de suffixes comme {-'air-}, {-i'ër-} etc.<sup>12</sup> Pour le dernier, la règle du filtre phonologique est à observer

$$(1) \quad \begin{bmatrix} l \\ n \end{bmatrix} + i \rightarrow \begin{bmatrix} L \\ N \end{bmatrix} / \text{---} 'V$$

Ainsi on trouve pour {mulin-}, cf. mu'li «moulin», {muliniër-}: muli'ne ~ muli'nero «meunier, -ère», pour {taL-}, cf. to'La «faucher». {taLair-}: to'Laire ~ to'Lairo «faucheur, faucheresse». La structure dérivée d'un thème ne présuppose évidemment pas que le thème radical coexiste avec lui, cf. šurši'ë ~ šurši'ëro «sorcier, -ère» sans qu'un thème {šurš-} existe. Les formes féminines de ces dérivés sont plutôt rares, sinon souvent des formes extorquées au cours de l'enquête. Ici encore, une analyse taxinomique devrait rendre compte de plusieurs classes de ces dérivés, dont celles (les plus fréquentes), qui ne contractent pas de flexion de genre, cf. 'Rato «souris» et Roti'ë «piège pour las souris», mis'pulo «nêfle» et mispu'Le «nêflier», etc. Des formes comme combi'ë «janvier», kunci'ë «congé» etc. ne contiennent évidemment pas de suffixe dérivationnel.

Le terme marqué de l'opposition de genre est indiqué par le morphème {-o-}, le terme non-marqué par {-e-} ou {-Ø-}. Dans les cas où l'opposition est réalisée par une supplétion (cf. 6), celle-ci entraîne parfois la non-réalisation d'expression formelle du genre («sexe»), cf. 'šoRe ~ 'fraise «sœur ~ frère», 'maire ~ 'paire «mère ~ père» (mais 'maire «le maire» ferait attendre un féminin \*'mairo, qui ne se trouve pas dans notre corpus). Cependant, comme le morphème {-o-} est la règle pour les termes marqués même dans ce cas, ceci n'infirme pas notre règle générale. Pour {-o-} et {-e-} les règles de formation sont assez simples:

12: Un sous-ensemble de substantifs admettant une flexion du genre, normalement en combinaison avec des procédés de dérivation est formé par les noms propres qui ne seront pas étudiés dans ce travail. Leur ensemble est caractérisé par la non-contraction de la flexion de nombre (mais cf. 7 pour «nombre» comme trait lexical pour certains substantifs) et en syntaxe par la non-cooccurrence avec l'article indéfini (tandis qu'ils présupposent normalement l'article défini, cf. lo de'nizo me di'ë+ «Denise me dit...»).

{nostr-} «notre» donne au féminin /'nostro/, au masculin /'nostre/, {Ruc-} «rouge», au féminin /'Ruco/, au masculin /'Ruce/, tandis que la situation du morphème {-Ø-} est bien complexe. Ce morphème {Ø} est homonyme avec celui qui joue un grand rôle dans la morphologie verbale, traitée ci-après. Ce qui est dit ici des règles morphologiques induites par lui, s'y applique aussi. Il s'agit dans ce cas de distinguer deux situations:

1) la structure morphologique, naissant d'une combinaison d'un thème avec le morphème zéro, n'a pas de correspondant phonologique. La distribution des phonèmes en position finale du mot étant assez restreinte, y sont seulement admissibles soit

- (i) une seule consonne, soit
- (ii) une des consonnes de l'ensemble {m, n, r, l, s} qu'on notera F(inal) dans la suite (voir *Maas* 1968).

Un corollaire de cette restriction sont les règles obligatoires<sup>13</sup> (\_\_\_ désignant la position à la fin du mot):

- (2)  $C \rightarrow \emptyset / T C' \_ \#$
- (3)  $C \rightarrow \begin{cases} C \text{ si } C \in F & / \text{ (i)} \\ \emptyset \text{ autrement} & \text{(ii)} \end{cases}$

Nous n'avons pas d'exemple de (i) s'appliquant à des thèmes nominaux, mais cf. {tenc-} «teint»: /'tenco/ (fem.) ~ /'ten/ (m.), {torš-} «tortu»: /'toršo/ (f.) ~ /tor/ (m.). Pour (ii) cf. {bel-} «grand»: /'belo/ (f.) ~ /bel/ (m.), {pauryk-} «craintif»: /pou'ryko/ (f.) ~ /pou'ry/ (m.), {Rit-} «canard de barbarie»: /'Rito/ (f.) ~ /'Ri/ (m.). Ces adaptations à la structure phonologique sont automatiques: les règles nécessaires appartiennent à un filtre terminal que toute structure morphologique doit passer. Elles peuvent donc être omises dans la morphologie.

2) La structure morphologique d'une combinaison d'un thème avec le morphème zéro ne peut être projetée sur le niveau phonologique par les règles (redondantes) de la phonologie. Deux cas sont à distinguer qui contredisent la règle (2) ci-dessus:

- a) la structure résultante se termine par une consonne admissible à la finale, mais celle-ci est éliminée, cf. (3i)

13: Le caractère cyclique des règles (2)-(3), c'est-à-dire l'application de (3) à la sortie de (2) est trivial: en position implosive (C' dans la DS' de (2)) on trouve seulement les consonnes permises aussi à la finale, c'est-à-dire celles de F.



- b) la structure résultante se termine par une consonne non-admissible à la finale, mais celle-ci n'est pas éliminée, cf. (3ii)

Evidemment, ces deux cas demandent des règles morphologiques qui caractérisent les morphèmes compris dans leurs domaines. Pour (a) on obtient une règle (4) qui est une généralisation des règles (2) et (3)

$$(4) \quad C \rightarrow \emptyset / \text{---} \#$$

Pour (b) on obtient une règle (5)

$$(5) \quad C \rightarrow x \in V \cup F / \text{---} \#$$

C'est-à-dire que la consonne non admissible à la finale est remplacée par un phonème qui y est admissible (exprimé dans la règle comme élément de l'union des classes V (voyelles) et (consonnes) F(inales). Des exemples pour (3) sont {puln-} «poulin»: /pu'liNo/ (femelle) ~ /pu'li/ (mâle)<sup>14</sup>, {bulonciër-} «boulangier»: /bulonci'ëro/ (f.) ~ /bulonci'e/ (m.). Des exemples pour (4) sont fréquents surtout dans la morphologie verbale, cf. {deb-} + {-Ø}: /'deu/ «il doit», {met-} + {-Ø}: /'mei/ «il met» etc. Dans la morphologie nominale nous n'en avons que quelques cas de dépalatalisation: {fiL-} «enfant»: /'fiLo/ «fillette» ~ /'fil/ «fils», mais cf. {krobiL-} «petite chèvre»: /kro'biLo/ «chevrette» ~ /kro'bi/ «chevreau».

Il est cependant possible que le choix entre les règles phonologiques (2) et (3) et morphologiques (4) et (5) ne soit pas une matière purement lexicale. La préservation de la consonne finale ou sa substitution par un autre phonème est valable surtout pour les monosyllabes, tandis que sa chute est la règle dans les mots de plus de deux syllabes: ainsi la transformation (4) pourrait être changée en la règle phonologique (6), opérant avant (2) et (3):

$$(6) \quad C \rightarrow \emptyset \text{ si } C \neq 1 / T V_1 (C) \dots V_1 \text{---} (i \geq 2)$$

Pour l'exception  $C = 1$  cf. {bedel-} «veau»: *be'delo* (f.) ~ *be'del* (m.), {oNel-} «agneau»: *o'Nelo* (f.) ~ *o'Nel* (m.) etc. Des exceptions à (6) seraient à marquer dans la matrice lexicale, procédé qui est justifié par leur rareté; cf. *lo'pin* «lapin»: comme la forme féminine *lo'pino* est rare, la forme normale étant *l'ëbre*, ce mot ne contracterait pas de flexion de genre (c'est-à-dire la règle (5) ne s'appliquerait pas à lui), cf. ci-dessous.

14: Cf. {pulid-} «beau»: *pulido* (f.) ~ *pulli* (m.).

D'autre part, les cas de chute de la consonne finale dans les monosyllabes paraissent appartenir tous aux phonèmes nasaux, cf. {kryn-} «crû»: 'kryno ~ 'kry, {cen-} «chien»: 'ceno ~ 'ce, {koN-} «chien»: 'koNo ~ 'ko, etc. (6) pourrait donc être modifié en (7)

$$(7) \quad C \rightarrow \emptyset \text{ si } \begin{cases} C = n \\ C \neq l \end{cases} / TV_1(C) \dots V_1 \text{ — } \begin{cases} i = 1 \\ i \geq 2 \end{cases}$$

Cependant, un relevé de formes plus complet que le nôtre sera nécessaire à une formulation définitive des règles.

Ceux des noms qui ne contractent pas la flexion de genre ne contiennent évidemment pas de morphème resp. (les rares cas de flexion de genre sans expression formelle ont été mentionnés ci-dessus). Ceci est reflété par la structure morphologique des formes, où seule la distribution de la finale /-o/ est restreinte; celle-ci est réservée aux formes marquées syntaxiquement comme des féminins, ce qui correspond au caractère marqué du morphème homophone {-o}: *lo* 'bažo «bouse», *lo* 'kano «cane», etc. On pourrait y voir cependant une attraction non généralisée des formes, sans que ce procédé soit généralisé comme le montrent les structures de la fin du mot, fortuites en ce qui concerne leur corrélation avec le genre, cf. des finales comme

	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>
-e:	'fece «foie» 'muRe «museau»	'poše «planche» 'šoRe «sœur»
-l'e:	bo'de «mâle de l'âne»	po're «mur»
-l'a:	pe'ta «chiffon»	mi'ta «moitié»
-l'ę:	pry'Nę «prunier»	pre'šę «pêche»
-l'o:	es'klo «sabot»	kombo'Lo «jarretièrre»
-l'Vi:	estyf'lol «sifflet»	še'ol «seigle»

11. Sauf les rares cas où la spécification du nombre fait partie de la matrice lexicale d'un thème (cf. 7), tous les noms (substantifs et adjectifs) contractent la flexion de nombre qui consiste formellement en la suffigation du morphème {-S} pour le terme marqué «pluriel». Il n'y a pas de raison d'assumer un morphème (formatif) pour le terme corrélatif «singulier», les formes de celui-ci étant simplement les sorties de la flexion de genre ou, si le thème ne la contracte pas, la sortie du filtre phonologique (cf. 10: 2-3). Les réalisations phonologiques du mor-

phème {-S} sont assez complexes, et qui pis est, polymorphiques. Nous n'entrerons pas dans le dernier problème que nous avons étudié autre part (Maas 1967), mais en donnons le système maximal des règles (V désignant une voyelle non accentuée):

$$(1) \quad \{-S\} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} /i/ \\ /s/ \\ /ž/ \\ \emptyset \end{array} \right\} / V \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \# \\ c_{\text{fricative}} \\ c_{\text{sonore}} \\ C \\ V \\ \text{autrement} \end{array} \right] \begin{array}{l} (i) \\ (ii) \\ (iii) \\ (iv) \end{array}$$

Les dérogations à ce système sont considérables. Ainsi la sous-règle (i) n'est appliquée d'une façon consistante qu'après /o/: {loS 'bobos} → /loi 'boboi #/ «les vers luisants». Après les autres voyelles possibles en cette position, c'est-à-dire /e u/<sup>15</sup>, (i) est pratiquement restreinte aux formes de l'article, cf. ci-dessous, ainsi {des 'RoS} /dei 'Ro #/ «des rochers» (/R/ est une fricative!), {luS 'galS} /lui 'gal/ «les coqs», {duS 'ša+S} /dui 'ša+/ «deux sacs», etc., mais {loS 'pošeS} /loS 'poše/ [lo<sup>x</sup> 'poše] «les planches». Cf. aussi le morphème {-S} de la flexion verbale, identique dans ses réalisations p.e. {sabeS} «tu sais»: /šabes ke.../ [šabeç ke...] «tu sais que...», mais /šabe 'be/ «tu sais bien», où toutefois la réalisation de {-S} n'est pas normalement  $\emptyset$ , mais est reflétée par un certain allongement de la voyelle précédente et une articulation non intervocalique (c'est-à-dire non fricative) de la consonne suivante [šabe: 'be]. Dans le cas de {-uS} le résultat est souvent métaphonique /yi/ voir /y/, l'article ayant au masc. pl. les formes alternantes /lui/ ~ /lyi/ ~ /ly/. Dans le débit normal, les réalisations du {-S} sont assez affaiblies. Il n'y a que la règle (i) qui montre une certaine persistance, mais d'après ce qui a été dit, elle est pratiquement restreinte à la position o -----, c'est-à-dire que la flexion de nombre implique (ou pré-suppose) la présence du terme marqué de la flexion de genre. Cependant dans un débit rapide, on rencontre même dans ce cas une réalisation zéro de la marque du pluriel, du type {loS 'puloS} → [lo<sup>x</sup> 'pulo]. Ainsi l'expression formelle de la catégorie «nombre» se trouve restreinte à

15: Le vocalisme atonique est pratiquement restreint à /i e o u/, /y/ étant rare et exclu de la position finale. De plus, /i/ n'entre pas en considération ici, parce qu'une séquence de deux /i/ atoniques (résultat éventuel d'une application de la règle (i)) serait contractée d'après les règles phonologiques, cf.

l'article préposé sans joncture («enclitique») au substantif, mais cf. la réinterprétation de celui-ci au ch. 12.

Isolée dans la flexion nominale proprement dite (en tout cas nous n'avons pas trouvé d'autres exemples), mais avec des parallèles dans celle de l'article et des pronoms est la formation du masculin pluriel de l'adjectif {bel-} «grand» en position tonique («prédicative»): /<sup>h</sup>beiše/, cf. {gel-} «lui»: /<sup>h</sup>geiše/ «eux». Une description phonologique demanderait les trois règles suivantes:

- (2) (i) {-S} → /š/ /<sup>h</sup>VI \_\_\_\_  
 (ii) l → i / e \_\_\_\_ š  
 (iii) ø → e / š \_\_\_\_ #

Toutes les trois formulées ad hoc. Ainsi nous préférons à (2) une règle de substitution (3)

- (3) {bel-} + {-S} → {beiše}

bien que (2) semble refléter le processus diachronique, cf. n. 17.

#### *La flexion pronominale*

12. On groupe ici les pronoms proprement dits avec ce qu'on appelle traditionnellement les «articles». Ont été décisifs pour ce classement d'une part des critères morphologiques: le système de l'article forme un sous-ensemble de pronoms (autrement dit, il est homonyme avec un sous-ensemble de ceux-ci); la catégorie d'être «défini» ( $\pm$ [déf]) n'est contractée que par ces deux parties de discours; le morphème {-u-} [-fém] se limite à eux. Mais surtout des critères syntaxiques sont favorables à cette solution: au lieu d'avoir besoin d'une classe spéciale de substituts, le procédé de substitution se réduit à une répétition des marques formelles du syntagme nominal avec omission (représentation par zéro) des thèmes, ainsi *be'çeri lu 'paire* «je vis le père» → *lu (+ø)* *be'çeri* «je le vis»; *ne 'preni yno 'pulo* «j'en prends une poule» → *ne 'preni yno* «j'en prends une», les différences de position étant non pertinentes ici (elles peuvent être décrites par des transformations obligatoires).

Ceci nous permet de revenir sur notre interprétation de la flexion nominale. Nous avons mentionné que le nom ne porte pas de marques dans la plupart des cas; les traits sémantiques incidents ne sont donc exprimés qu'indirectement dans le syntagme par la flexion de l'article,

dont la présence est obligatoire. Il est tentant alors de restreindre tout à fait la flexion aux éléments «pronominaux», ceux-ci étant simplement un groupe de marques en combinaison avec un thème autonome (en fonction de «déterminant») mais acquérant éventuellement un propre thème en fonction «substituante» (des pronoms proprement dits). Ce qui a été interprété comme flexion nominale ci-dessus se réduisait alors à une simple attraction (redondance des marques). On pourrait en voir une confirmation dans le fait que celle-ci se borne aux termes marqués, tandis que dans la flexion pronominale le terme non-marqué a souvent aussi une marque ouverte, cf. pour l'article le morphème {-u-} de [-fem] avec l'implication d'une marque ouverte aussi pour le pluriel. Il nous faut nous borner à ces remarques à titre d'essai. Evidemment une solution définitive présupposerait une étude détaillée de la syntaxe. Ainsi nous laissons la question ouverte, bien que la flexion de l'article et celle des pronoms soient étudiées en même temps, ce qui nous dispense de réviser le tableau de classification des parties du discours au ch. 5.

Un autre problème qui se pose à propos de la flexion pronominale, concerne la catégorie «défini» mentionnée ci-dessus, qui n'a pas été discutée dans les paragraphes sur les traits sémantiques. On en connaît le débat dans la grammaire française dont les problèmes ressemblent assez aux nôtres à cet égard, voir *Arrivé* (1968) pour une discussion et bibliographie. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion: il nous suffit qu'il y ait une opposition entre *ym be'zi lu di'e*+ et *lu be'zi lu di'e*+ «un / le voisin le dit», et que l'information qu'elle contient soit la motivation de processus morphologiques, p.e. {yn-} ~ {l-}, voir ci-dessus. Il resterait à voir si cette information se laisserait réduire à des structures profondes différentes, c'est-à-dire si l'article défini contenait une référence à un élément précédent que l'article indéfini ne contenait pas. En tout cas, la notion vague que ce terme contient dans la grammaire traditionnelle nous suffit ici. Cependant, contrairement à celle-ci, nous ne restreignons pas cette catégorie à l'article, mais l'appliquons aux pronoms en général<sup>16</sup>. Cependant, la discussion de l'article sera reprise après celle des pronoms proprement dits (17).

16: Si l'on voit dans l'article l'expression de la flexion des substantifs, on peut définir pour ceux-ci un sous-ensemble par la spécification lexicale de la catégorie «défini». Il s'agit des noms propres non-étudiés ici. La cooccurrence avec l'article défini y est obligatoire: *lo de'nižo me di'e*+ «Denise me dit». Il ressemble à cet égard aux pronoms personnels, cf. ci-dessous.

13. Les pronoms contractent la flexion de personne, et seront groupés ci-après dans l'ordre 1 à 6, établi dans le paragraphe 8. En plus de la différence «déterminants» ~ «substituts» discutée ci-dessus, on peut y distinguer deux sous-ensembles en distribution complémentaire quant à l'environnement phonologique. Le sous-ensemble A {'iu, 'ty, 'gel, 'gelo, o'ko, 'nautros, 'nautres, 'bus, 'bautros, 'bautres, 'gelos, 'geiše} est caractérisé par sa cooccurrence avec une intonation autonome (descendante ou montante, selon un choix sémantique), suivant une intonation soutenue en cooccurrence avec une phrase grammaticale complète, d'ailleurs normalement séparée d'elle par une pause. Par définition (chaque unité d'intonation contient au moins un accent), un élément de A co-occure toujours avec l'accent /'. L'occurrence d'un élément de A est cependant exceptionnel: plus normales sont des phrases sans eux<sup>17</sup>, cf. *bas 'kɛRe lu lo'pin* ↓ «tu vas chercher le lapin» à côté de *bas 'kɛRe lu lo'pin | 'ty* ↓: notons la séquence immédiate de deux accents à la fin de la deuxième phrase qui serait impossible dans une unité d'accentuation, cf. 4). Le sous-ensemble B {me, te, lo, lu, šo, nus, bus, los, lus} est caractérisé par son occurrence à l'intérieur d'une unité d'intonation, donc faisant partie d'une construction grammaticale. Les éléments de B ne cooccurrent jamais avec l'accent. En face de l'emploi «primaire» de A mentionné ci-dessus (dans la terminologie de *Kuryłowicz*), les éléments de A occurrent aussi dans une construction grammaticale, donc à l'intérieur d'une unité d'intonation (emploi «secondaire»): *'ko s per i'u* «c'est pour moi». Mais une telle occurrence présuppose une préposition précédente (partant la cooccurrence de l'accent), et est donc de nouveau complémentaire à B.

Dans les occurrences mentionnées en dernier lieu, l'emploi d'un élément de A est obligatoire, dans d'autres cas A peut être transformé en B (construction normale) *lo du'nɛt o 'nautre* → *nu lo du'nɛ* «il nous le donna». D'où résulte une interprétation sémantique de l'opposition

17: Cette constatation n'est plus valable sans quelques restrictions pour la génération de E.L. et les plus jeunes, pour lesquels une occurrence d'un pronom personnel en fonction de sujet devient fréquente: *i'u li di'eri* ... «je lui dis ...», où l'on remarque aussi la position changée du pronom. Il se peut que cela soit dû à une interférence du français – cependant cette construction est caractéristique dans le domaine occitan des parlers limousins, dont la frontière passe à 25 km. au nord de Couzou. Nous dévions donc ici de notre principe d'une description de l'idiote de E.L. seulement.

comme A = « emphatique » (marqué)  $\sim$  B = « normale » (non-marqué), avec syncrétisme dans certaines constructions prépositionnelles. Une phrase du type *bas 'kɛRe lu lo'pin* aurait alors une occurrence zéro de B. Il est à remarquer qu'un zéro parmi les alternantes (« allomorphes ») de B correspond bien au caractère non-marqué de cette classe, tandis qu'il contredirait le caractère marqué de A. La différence distributionnelle entre les réalisations couvertes (zéro) et ouvertes de l'ensemble B s'explique par une structure profonde différente<sup>18</sup>. Un substantif en fonction de sujet est substitué par une forme  $\emptyset$ , en fonction de complément par une forme ouverte, cf.

*I lo de'nižo o ty'a lu te'su* « Denise a fait de la charcuterie (littéralement: « tué le cochon ») »

Il *l-o ty'a* « elle en a fait » (litt.: « elle l'a fait »)

avec les remplacements: *lo de'nižo*<sub>I</sub>  $\rightarrow$   $\emptyset$ <sub>II</sub> et *lu te'su*<sub>I</sub>  $\rightarrow$  *l(u)*<sub>II</sub>.

Un autre sous-ensemble C des pronoms est défini par une construction particulière dans la phrase de base; cf. *'doni lo 'drollo o lo nu'rišo* « je donne l'enfant à la nourrice »  $\rightarrow$  *lo li 'doni* « je la lui donne », c'est-à-dire un substantif en construction avec la préposition {o} est remplacé par {li} [autrement dit (T un thème): {o} + {l + g} + {T}  $\rightarrow$  {li} +  $\emptyset$ , cf. 12]. La forme correspondante au pluriel est {lur}: *lo lur 'doni* « je la leur donne ». Ces formes « obliques » ne contractent pas de flexion de genre, donc {li} correspond à {lo, lu, šo}, {lur} à {loS, luS}<sup>19</sup>. Correspondant au pronom « neutre » {šo} « cela », mais aussi à des substantifs au pluriel, on a en plus un substitut {ne} pour des constructions avec la préposition {de} (donc sans distinction de nombre)<sup>20</sup>. L'interprétation sémantique de la construction y est irréaliste, cf. *'bou o gro'ma* « je vais à Gramat »  $\rightarrow$  *li 'bou* « j'y vais », *te 'doni de los 'pumoi* « je te donne des pommes »  $\rightarrow$  *te-n 'doni* « je t'en donne », *'beni de gur'du* « je viens de Gourdon »  $\rightarrow$  *ne beni* « j'en viens ».

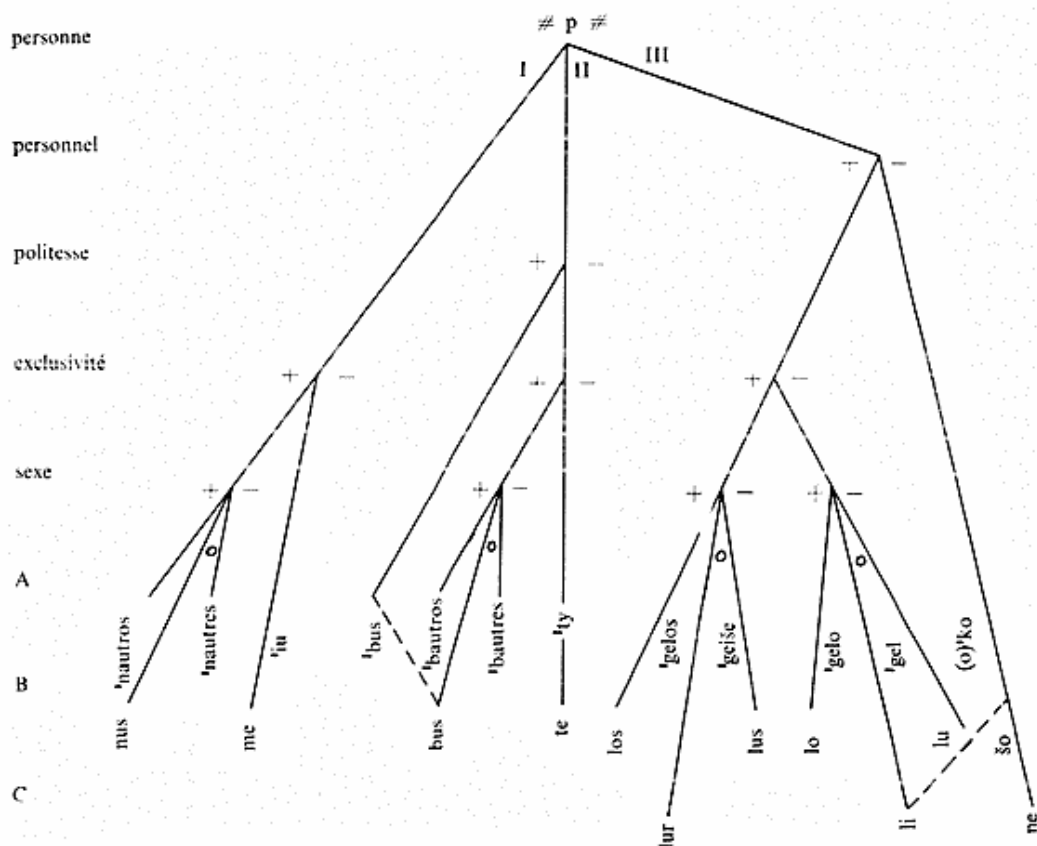
Une définition sémantique ainsi qu'une corrélation entre les différents pronoms sont données dans le diagramme branché suivant, où les personnes 1 à 6 du ch. 8 ont été dissociées par le trait d'« exclusivité »

18: Le recours à une structure profonde fait évidemment partie de la définition des pronoms en tant que substituts.

19: Comme {lur} ne porte pas de marque de genre, il serait loisible d'en envisager une éventuelle flexion de nombre cf. 11. Cependant voir plus bas.

20: Une observation analogue à la note précédente s'applique ici.

(«nombre»)21. A, B, C sont les niveaux de représentation des matrices, cf. les ensembles discutés ci-dessus.



Le diagramme expose bien les syncrétismes du système, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les mentionner tous ici. Certains des traits sont restreints à la cooccurrence avec une certaine «personne», ainsi «personnel» l'est à III, «politesse» à II, tandis qu'ils sont redondants pour les autres; «sexe» n'est compatible avec - [exclusivité] qu'en cooccurrence avec III, etc. On remarquera les syncrétismes sur les niveaux de représentation B et C en face du niveau A, p.e. «sexe» étant compatible

21: Le caractère de «non-marqué» (cf. 5) est bien évident dans le cas de [-sexe] en cooccurrence avec [-exclusivité], c'est-à-dire avec *l'nautres*, *l'bautres*, *l'geise*. Une définition de ces formes comme «masculin» ou «non féminin» serait fautive: elles peuvent aussi bien se référer à un groupe comprenant des êtres masculins et féminins à la fois; donc une combinaison {[-sexe] [-exclus]} entraîne que le groupe contient un élément masculin au moins. Cependant, dans le cadre d'une théorie différente, on pourrait parler dans ce cas, d'une non-flexion de genre, cf. l'argument similaire de Mok (1968).



avec III au niveau B, il ne l'est plus au niveau C, etc. La structure des formes de III [+pers.] démontre la catégorie de «nombre» comme plus extensive que celle de «genre», cf. le schéma suivant:

A	B	C
'gelo	lo	li
'gel	lu	
'gelos	los	lur
'geiše	lus	
genre		
nombre		

Il n'en résulte pas nécessairement une contradiction avec l'implication «genre»  $\supset$  «nombre», formulée au ch. 11. Bien qu'une forme /lur/ puisse très bien être la représentation d'une structure morphologique {lur-} + {-s} (d'après la règle {-S}  $\rightarrow \emptyset$  / C\_\_\_, cf. 11: 1), rien n'empêche de restreindre l'occurrence du morphème {-S} à la position suivant un morphème de genre (cf. n. 19). La supplétion {li}  $\sim$  {lur} confirmerait une telle interprétation. D'autre part, les formes de III [-pers.] ne posent pas de problème: ne contractant pas de flexion de genre, elles n'ont pas de flexion de nombre non plus. Un fait curieux est présenté par la forme marquée pour «politesse», qui est en opposition avec celles qui sont non-marquées (et différenciées pour «sexe» et «nombre») au niveau A, mais coïncide formellement avec la forme non-marquée du pluriel au niveau B. On retrouve ici la tendance mentionnée ci-dessus qui consiste à éviter un cumul de marques.

Au niveau A, la forme avec [-personnel] présente une difficulté: dans la position attendue, nous avons normalement rencontré *o'ko*, p.e. *k-ež o'ko* «qu'est-ce que c'est» (litt. «qu'est-ce»). Cette forme fait partie d'un système différent de substituts qu'on n'étudie pas ici, celui des démonstratifs, cf. pour leur analyse l'adjectif {okel} «ce»: *okel 'ome* «cet homme», *o'kelo 'fenno* «cette femme». On peut en extraire un morphème (préfixe) déictique {o-}, cf. encore *o'ki* «ici», *o'lai* «là (-bas)», *o'mun* «en haut», etc. Le substitut non personnel serait donc un morphème {ko}, ce qui correspond aussi à la forme normale en position de sujet (où elle est obligatoire à la différence des autres pronoms), cf. *ko 'bai* «ça va» (salutation etc.), *ko-s 'ty* «c'est toi», etc.

Une forme qui n'a pas été considérée jusqu'ici est le pronom réfléchi {še}. Elle ne contient d'autre information que «3<sup>e</sup> personne» (III) et ne contracte pas les autres flexions («personnel», «genre», niveau de représentation etc.), mais reprend l'information contenue dans le sujet. Comme celui-ci ne trouve une expression formelle qu'exceptionnellement aux autres personnes que la 3<sup>e</sup>, l'expression des traits «nombre» et «genre» n'a lieu normalement que dans le pronom indirect. Au contraire, l'expression de cette information est la règle pour un sujet de la 3<sup>e</sup> ps. (p.e. un substantif), d'où une redondance des marques. Remarquable est le syncrétisme des thèmes de {še} et {šo}, cf. *ko še 'di* «cela se dit» et *'tę šo 'di* «tiens (ce) dit-il».

14. Les règles de réalisation des formes sont assez complexes. Dans la mesure où la flexion est identique à la flexion nominale, les règles correspondent à celles qui ont été traitées au ch. 10-11. L'interprétation des personnes 4 et 5 comme des formations de pluriel de 1 et 2 peut être fondée sur l'analyse formelle, ce qui demanderait une substitution thématique dans le cas d'une cooccurrence avec le suffixe {-Ø}:

$$\begin{bmatrix} \text{nautr-} \\ \text{bautr-} \end{bmatrix} / \text{---} \emptyset \rightarrow \begin{bmatrix} \text{iu} \\ \text{ty} \end{bmatrix}$$

C'est-à-dire {nautr- $\begin{Bmatrix} -o- \\ -e- \end{Bmatrix}$ -S} ~ {iu} et {bautr- $\begin{Bmatrix} -o- \\ -e- \end{Bmatrix}$ -S} ~ {ty}.

Ces formes des pronoms permettent l'interprétation suivante:

	singulier			pluriel		
	A	B	C	A	B	C
1:	iu-	m+e		n+autr+ $\begin{Bmatrix} o \\ e \end{Bmatrix}$ +S	n+u+S	
2:	ty-	t+e		b+autr+ $\begin{Bmatrix} o \\ e \end{Bmatrix}$ +S	b+u+S	
3a:	ge+l+ $\begin{Bmatrix} o \\ \emptyset \end{Bmatrix}$	l+ $\begin{Bmatrix} o \\ u \end{Bmatrix}$	l+i	ge+l+ $\begin{Bmatrix} o \\ \emptyset \end{Bmatrix}$ +S	l+ $\begin{Bmatrix} o \\ u \end{Bmatrix}$ +S	lur
b:	k+o	š+o	n+e			

Les structures de ces formes permettent une réduction à un ensemble de morphèmes remarquablement restreint. Si l'on n'admet pour chaque personne qu'un seul thème auquel d'autres peuvent se substituer dans

certaines combinaisons (cf. ci-dessous), les thèmes en occurrence sont

- 1) {m-} ~ {n-}
- 2) {t-} ~ {b-}
- 3)a) {l-}      b) {k-}

A côté des morphèmes habituels de nombre et de genre, on y rencontre un morphème d'emphase dont la présence distingue A de B et C. Il a un allomorphe {ge-}, préfixe de la 3<sup>e</sup> ps. et un autre {-autr-}, infixé des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> ps.<sup>22</sup> Il est remarquable que les formatifs vocaliques, même s'ils ne sont pas des morphèmes de genre, ne sont pas seulement homophones avec ceux-ci mais montrent aussi une distribution similaire quant aux marques; cf. les morphophonèmes non-marqués au niveau B: {-e} pour [1] et [3], et {-u-} pour [4], [5] et [6] (cf. n. 21). On pourrait être tenté d'interpréter {lur} en un thème {l-}, un morphème {-u-} et un {-r} qui représenterait alors un allomorphe de {-S}, ce qui serait une interprétation gratuite cf. n. 19. Seul l'/{i} de {li} représente une déviation de cette structure, mais cadre bien avec le caractère marqué de cette forme en face de l'/{e} de {ne} et {še}. Le syncrétisme formel entre le morphème (marqué) de genre {-o-} et celui du non-personnel (donc non-marqué!) dans {ko} et {šo}.

En plus de la supplémentation thématique {n-}<sub>4</sub> → {m-}<sub>1</sub> et {b-}<sub>5</sub> → {t-}<sub>2</sub>, d'autres ont lieu. Aux deux premières personnes, on trouve

- (1)  $\left. \begin{array}{l} \{m-\} \rightarrow \{iu-\} \\ \{t-\} \rightarrow \{ty-\} \end{array} \right\} / \text{---} \text{-autr-}$
- (2)  $\{-\text{autr-}\} \rightarrow \emptyset / \text{---} \text{ty-}$

Le substitut non-personnel a une alternance isolée déterminée par les trois niveaux de représentation: {k-}<sub>A</sub> ~ {š-}<sub>B</sub> ~  $\left. \begin{array}{l} \{n-\} \\ \{l-\} \end{array} \right\} \text{C}$ .

Les formes des substituts résultent du cycle de règles suivant. Leur représentation à un des niveaux A, B et C, qui sont introduits par des transformations syntaxiques, est le résultat d'un filtre. Dans la notation

22: Ce processus de dérivation reflète bien la diachronie. /'nautres, 'bautres/ etc. ont été formés par une contraction de /'nus, 'bus/ et /'autres/; la forme non contractée est encore la règle dans les parlers provençaux, cf. aussi frç. «nous (vous) autres». /'gel, 'gelos.../ s'expliquent par une consonne prosthétique devant /'el, 'elos/, procédé qu'on rencontre souvent dans ces parlers, cf. /y'ei/ «aujourd'hui» prononcé [y<sup>w</sup>çi] mais parfois aussi [gy<sup>w</sup>çi].

de ces restrictions, P/A désigne p.e. la représentation d'un P(ronom) en A. En plus de cette convention, on indiquera ci-après par [ ] la classe des traits sémantiques (syntaxiques), ou par [X] l'ensemble des représentants d'un trait, p.e. par [P] tous les thèmes des pronoms. Partant dans la dérivation d'une structure canonique des substituts, il est nécessaire d'y permettre l'insertion de morphèmes par des éléments zéro («dummy elements»). On obtient ainsi:

$$(3) \quad P(\text{ronom}) \rightarrow \{\emptyset + T + \emptyset + G + Pl\}$$

$$(4) \quad P/A \rightarrow \{(E') + T + \emptyset + G + Pl\}$$

où (E') ~ (E) indiquent la place d'un des allomorphes de E.

Si [n]on-[p]ersonnel est traité à part afin d'alléger le cycle, les règles d'interprétation sont les suivantes:

$$(5) \quad P(\text{ronom}) \rightarrow \begin{cases} [1] \\ [2] \\ [3] \\ [np] \end{cases}$$

$$(6) \quad E(\text{mphase}) \rightarrow \pm[E]$$

$$(7) \quad N(\text{ombre}) \rightarrow \pm[Pl]$$

$$(8) \quad G(\text{enre}) \rightarrow \pm[F]\text{éminin}$$

Les règles de réalisation sont

$$(9) \quad \begin{bmatrix} [1] \\ [2] \\ [3] \\ [np] \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \{n-\} \\ \{b-\} \\ \{l-\} \\ \{k-\} \end{bmatrix}$$

$$(10) \quad +[E] \rightarrow \begin{bmatrix} \{ge-\} \\ \{-autr-\} \end{bmatrix} / \begin{bmatrix} \text{---}\{l-\} \\ [P] \text{---} \end{bmatrix}$$

$$(11) \quad +[Pl] \rightarrow \{-S\}$$

$$(12) \quad \begin{bmatrix} +[F] \\ [F] \\ [G] \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \{-o-\} \\ \begin{bmatrix} \emptyset \\ \{-e-\} \\ \{-u-\} \end{bmatrix} / \begin{bmatrix} \{ge + l\} \\ \alpha[E]\alpha[Pl] \\ \text{autrement} \end{bmatrix} \\ +[F] / \begin{bmatrix} P/A \\ P/B \end{bmatrix} \end{bmatrix}$$

$$(13) \quad [ \quad ] \rightarrow \emptyset$$

La DS ( $\alpha[E] \alpha [Pl]$ ) restreint l'application de la règle (12) aux cas où les deux traits [E]mphase et [Pl]urriel ont la même valeur, p.e. tous les deux sont positifs en *'bautres* «vous autres» =  $\{\{T\} + \{+E\} + \{\_\_\_\}\} + \{+Pl\}$ , tous les deux sont négatifs en *me* «me» =  $\{\{T\} + \{-E\} + \{\_\_\_\}\} + \{-Pl\}$ , mais cf. *nus* «nous» =  $\{\{T\} + \{-E\} + \{\_\_\_\}\} + \{+Pl\}$ .

Les règles transformationnelles nécessaires à l'engendrement des déviations des structures canoniques devraient être évidentes d'après ce qui en a été dit ci-dessus, cf. aussi (1) et (2).

15. Quant aux règles pour la séquence de ces formes en cas de cumul, celles-ci montrent un ordre hiérarchique. Les formes de B précèdent celles de C; dans le cas de deux formes de B, celle de la [3]<sup>e</sup> ps. précède l'autre; dans le cas de deux formes de C, {li} précède {ne}, de sorte que la forme marquée précède toujours la forme non-marquée (évidemment, le problème n'existe pas pour des formes de A). P.e. *loi lur 'doni* «je leur les donne», *nu-n 'dono* «il nous en donne», *loi bu 'doni* «je vous les donne», *li-n 'doni* «je lui en donne». Nous n'avons pas rencontré d'exemple d'une séquence de trois substituts.<sup>23</sup>

16. Un autre ensemble de morphèmes qui est en corrélation sémantique avec la classe des pronoms, appartient à la classe des noms à d'autres égards. Ce sont les soi-disant adjectifs possessifs. Leur sous-ensemble marqué D {'mëune, 'tëune...} (voir ci-dessous) fonctionne en syntaxe comme des adjectifs: *lo 'tëuno 'kato* «ta chatte» ou comme des substantifs: *ko-i lo 'tëuno* «c'est la tienne». L'autre sous-ensemble E {'mun, tun...} fonctionne comme l'article, c'est-à-dire que son occurrence est incompatible avec celle de l'article: *to 'kato* «ta chatte». Ils sont les substituts d'une phrase nominale en construction avec une autre au moyen d'une préposition, normalement {de}: *lus 'kon de 'gelo (de lo 'fenno)* «les champs d'elle (de la femme)» → *sus 'kon* «ses champs».

23: La différence syntaxique qui trouve une expression ouverte à la 3<sup>e</sup> ps dans l'opposition {lo, lu}: {li} et {loS, luS}: {lur}, est évidemment syncrétisée pour [1] et [2]. Il est remarquable que ceci corresponde au fait que deux pronoms ne peuvent être en séquence qu'à la 3<sup>e</sup> ps. (ceci est valable du moins d'après notre relevé). Ainsi c'est seulement à la 3<sup>e</sup> ps. qu'une ambiguïté dans l'interprétation de la substitution aurait été possible dans le cas d'une non-différenciation.

Comme elles n'expriment pas le genre (sexe) du nom substitué, on pourrait les placer entre B et C d'après les syncrétismes contractés:

	1	2	3a	3b
B				
D	m+ { $\begin{matrix} e \\ \text{ɛun} + \left\{ \begin{matrix} o \\ e \end{matrix} \right\} + \text{Pl} \end{matrix}$ }	t+ { $\begin{matrix} e \\ \text{ɛun} + \left\{ \begin{matrix} o \\ e \end{matrix} \right\} + \text{Pl} \end{matrix}$ }	$\frac{1 + \left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\}}{s +}$	$\left\{ \begin{matrix} o \\ e \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$
E	$\left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$	$\left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$		$\left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$
	4	5	6	
	$\left\{ \begin{matrix} u \\ \text{ostr} + \left\{ \begin{matrix} o \\ e \end{matrix} \right\} + \text{Pl} \end{matrix} \right\}$	$\left\{ \begin{matrix} u \\ \text{ostr} + \left\{ \begin{matrix} o \\ e \end{matrix} \right\} + \text{Pl} \end{matrix} \right\}$	$\left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$	$\left\{ \begin{matrix} o \\ u \end{matrix} \right\} + \text{Pl}$
	n+	b+	l+	ur

Seul le pronom {buS} caractérisé par [2] + [+politesse] fait exception à cette corrélation. Ci-dessus, on avait {bus}/A → {buS}/B, c'est-à-dire {buS} correspondait à {bautres} tandis qu'ici, on a

$$\{buS\}/A \rightarrow \begin{cases} \{\text{ɛune}\}/D \\ \{\text{ɛun}\}/E \end{cases} \quad \text{c'est-à-dire un}$$

syncrétisme avec la forme correspondant à [3]: *ɛun o'fa* «son affaire» et «votre affaire» (forme de politesse).

La dérivation de ces formes est assez simple, comme il ressort du schéma ci-dessus. Les thèmes sont les mêmes que pour les pronoms, ainsi que la forme canonique, cf. (14:3) Il reste seulement à introduire un élément [Po]ssessif qui ait une place et une fonction analogue à [E]mphase dans (14:4)

Le choix entre [E] et [Po] caractérise donc les deux classes «pronoms» et «adjectifs possessifs». La règle de base pour [Po] est (1)<sup>24</sup>.

24: Dans les règles (1) et (2) [Pl] se réfère à la structure profonde (celle des pronoms) qui est à la base de la dérivation, et non à la flexion des formes des ensembles D et E comme à la fin de ce paragraphe.

$$(1) \quad [Po] \rightarrow \left[ \begin{array}{c} \emptyset \\ \{-ostr-\} \\ \{-\xi un-\} \end{array} \right] / \text{---} \left[ \begin{array}{c} \{[3] \\ \text{autrement} \\ \text{autrement} \} \\ [P] \end{array} \right]$$

D et E ne diffèrent qu'au singulier, ce qui ressemble à la différence entre A et B. Donc il aurait été possible d'interpréter  $\{-\xi un-\}$  comme morphème d'emphase. Cependant une structure plus générale se manifeste en (1), et l'ensemble non-marqué E est le résultat de la transformation (2), qui correspond à la tendance à éviter un cumul de marques dans une classe non-marquée.

$$(2) \quad [Po]/E \rightarrow \emptyset / \text{---} [-P]$$

Ces règles de flexion correspondent à celles des noms, seules les formes *mun* «mon», *tun* «ton», *šun* «son», et *lur* «leur» présentent une difficulté. Rien n'empêche de voir dans la consonne finale la réalisation de  $\pm[P]$ <sup>24</sup>, tandis qu'une interprétation de cette consonne comme appartenant au thème de la flexion de nombre éviterait de nouvelles règles morphologiques. Le choix entre les deux solutions est une question de goût: la dernière cadrerait avec une analyse rigoureuse mais comporterait des règles formulées *ad hoc*, la première compliquerait l'analyse mais correspondrait à la diachronie. Il est remarquable que la flexion de genre de l'ensemble E a le terme non-marqué  $\{-u\}$  en commun avec le pronom de la 3<sup>e</sup> ps (défini); ce qui correspond à leur comportement similaire en syntaxe.

17. Si l'«article» a été interprété comme sous-ensemble des pronoms (12), il n'a pas encore été étudié en détail. L'analyse en a été simplifiée parce que la considération de facteurs supplémentaires a été évitée; mais d'autre part le trait [D]éterminé n'a pas figuré dans l'analyse parce que les autres traits ont suffi à différencier le système des (autres) pronoms. On reprendra donc ici partiellement l'étude du sous-ensemble de pronoms (la 3<sup>e</sup> ps.) qui contracte la flexion de détermination.

Le morphème marqué pour [D] est  $\{-l-\}$ , celui qui est non-marqué  $\{-yn-\}$ . En construction avec un substantif, ces pronoms sont suivis d'autres morphèmes qui peuvent être répétés à la finale du substantif, cf. la flexion de nombre (10 ss.). Employé absolument, c'est-à-dire comme substitut avec réalisation zéro du thème substantival, ils sont

accompagnés d'un morphème d'[E]mphase de même que les autres pronoms: ceci est {ge-} pour le terme marqué de l'opposition et {kauk-} pour le terme non-marqué. L'analyse de ce sous-ensemble pronominal est donc la suivante (avec les abréviations introduites ci-dessus: [G]enre, [N]ombre, [T]hème (d'un substantif)):

	+ [E]	- [E]	
+ [D]	{ge-} + {-l-}	∅ + {-l-}	} + [G] + [N] + [T]
- [D]	{kauk-} + {-yn-}	∅ + {-yn-}	
			+ [G] + [N] + ∅

Du point de vue d'une analyse taxinomique, cette analyse est problématique, parce que la classe de déterminants, à laquelle l'«article» appartient, contient encore d'autres morphèmes. Outre d'autres pronoms, ainsi le soi-disant «adjectif possessif» (16), qui sont définis entre autres par leur commutation avec l'«article», cette classe de substitution contient p.e. les numéraux. D'ailleurs l'article indéfini est seulement homophone avec le numéral {yn-}, le pronom contractant une flexion de nombre: *yno 'pulo* «une poule»: *ne preN'gɛ kau'kynoi* «il en prit quelques-unes» tandis le numéral l'exclut par définition: *yno, duoi ... 'trentoi ...*, etc. «une, deux ... trente» (on remarque la flexion de genre et aussi de nombre pour les numéraux autres que {yn-}). Le morphème {kauk-}, qualifié ci-dessus d'allomorphe de [E], réapparaît ici comme élément autonome de cette classe qu'on pourrait nommer celle des quantificateurs: *'kaukes 'ko* «quelques fois». Pour l'interprétation de ce phénomène, deux solutions semblent possibles: ou une simple homophonie entre les deux {kauk-}, ou {kauk-} fait partie du système des pronoms, suppléant à {yn-} au pluriel (le type espagnol *unos hombres* faisant défaut). Dans la dernière interprétation {kauk-} serait à {kauk+yn-} ce que {-l-} est à {ge+l-}, à la différence près que le trait d'emphase serait réalisé par un cumul de thèmes, procédé assez familier dans les parlers occitans. Mais faute d'une analyse extensive de tout le système, nous préférons restreindre l'analyse aux pronoms. Comme ceux-ci sont définis dans notre théorie comme des porteurs de marques, le système sémantique des marques propres au substrat peut être négligé sans conséquences pour la théorie (les pronoms étant alors les éléments minimaux de ce système).

La flexion du thème marqué a été étudiée ci-dessus: celle du thème non-marqué est caractérisée par les morphèmes de genre {-o-} «fém.»



et {-Ø-} «masc.». La flexion de nombre est la même pour les deux, mais le terme non-marqué y montre une supplétion thématique: en co-occurrence avec le morphème de pluriel, c'est le thème du terme marqué {-l-} qui prend sa fonction, tout en contractant la flexion de genre caractéristique au terme non-marqué. Ce thème est employé en construction avec le terme non-marqué du système des pronoms {de}, de sorte que l'opposition [ $\pm$ D] soit gardée dans toutes les occurrences. Les formes sont donc (les thèmes des substantifs employés sont: 'gal «coq» et 'pulo «poule»):

genre	+		-		
détermination	+	/	-	/	-
singulier	lo / yno	'pulo	lu / yn	'gal	
pluriel	los / de los	'pulos	lui / dei	'gal	

La forme *dei* (morphologiquement {deS}) est dérivée de la forme de base {de + l+Ø + S} par une extension du domaine des règles pour {-Ø-}, cf. la discussion de ce morphème au ch. 10, surtout les règles (10: 6) à (10: 7)<sup>25</sup>.

Ce type de flexion non-marquée n'est pas particulier à la fonction d'«article indéfini», mais est la règle dans la combinaison d'une préposition avec un article. Cf. *o lo ku'žino* «à la cousine» ~ *o l ku'ži*

25: Pour l'«exception» *yn* ← {yn + Ø}, cf. la différence entre mono- et plurisyllabes dans le domaine de (10: 7).

L'application de la règle (11: 1 iii) pour {-S} produit un élément de transition [i] devant le [ž]: {deS o'fa} → *dei ž o'fa* «des affaires» (pour une autre interprétation, cf. Maas (1967, n. 6). Ainsi la réalisation s'approche de celle de {belS} → 'beiše, cf. (11: 2). Quant à la diachronie, il n'est pas exclu qu'il s'agisse de la même règle. On peut supposer une règle

$l \rightarrow \emptyset / \text{---} S$

pour un état de la langue, où {-S} était toujours réalisé par /S/. La différence entre {delS} d'une part et {belS}, {gelS} d'autre part, s'explique alors par un traitement de sandhi différent: {delS} qui est proclitique devant un substantif suivant, montre les variations de joncture ouverte, dont surtout la sonorisation devant une voyelle suivante, tandis que {belS} et {gelS} présentent les formes de joncture externe fermée (devant la pause), cf. *šu pru 'beiše* ↓ # «ils sont très grands», *oRi'bėru 'geiše* ↓ # «eux, ils arrivèrent». L' {S} des monosyllabes toniques {belS}, {gelS} aurait ensuite évolué en /s/, développé un /i/ de transition et attiré une voyelle paragogique /e/. Pour le dernier phénomène, qui est la règle dans le parler, cf. 'oše «os», 'poše «planche», etc.

«au cousin», *pe lo 'krombo* «à travers (ou: «dans») la chambre» ~ *pe l 'bo* «à travers le bois». (*pe* est une variante de {per} devant *l*). Dans l'engendrement des formes finales, les mêmes règles s'appliquent, cf. *ai 'mal oi 'Ren* «j'ai mal aux reins» ({o} + {luS}), *lu teN'gəri sys ci'nul* «je le tenais sur les genoux» ({sy(r)} + {luS}), *pes te'su* «pour les cochons» ({pe(r)} + {luS}). Il est curieux de voir ainsi le terme non-marqué de l'opposition de genre exclure un cumul de marques dans le cas d'une flexion non-marquée. Comme le thème seul, sans marque de genre, indique le morphème {Ø} «masc.», la réalisation zéro du thème peut être interprétée en même temps comme réalisation zéro de la flexion de genre. Ceci ressort clairement du schéma suivant, où *de* tient lieu de préposition:

	flexion de	
	genre	nombre
yn	X	Ø
del	X	Ø
des	Ø	X

Utz Maas

BERLIN

### Références bibliographiques

- Arrivé, M.*: 1968 Aspects de la structure morphologique des déterminants français, *Revue Romane* 3: 1 ss.
- Bierwisch, M.*: 1967 Syntactic features in morphology: General problems of so-called pronominal inflection in German: *To Honor Roman Jakobson* 1: 239 ss.
- Camproux, C.*: 1958 Etude syntaxique des parlers Gévaudanais, Montpellier.
- Chomsky, N.*: 1955 The logical structure of linguistic theory, manuscrit polycopié, M.I.T. Library, Cambridge (Mass.).
- 1957 Syntactic structures, Den Haag.
- 1965 Aspects of the theory of syntax, Cambridge (Mass.)
- Chomsky, N. - Halle, M.*: 1965 Some controversial questions in phonological theory, *Journal of Linguistics* 1: 97 ss.
- Firth, C.*: 1957 Papers in linguistics.
- Halle, M.*: 1962 On the bases of phonology, *Fodor, J. A. - Katz, J. J.* (éds.) The structure of language, 324 ss., New Jersey.
- Jaberg, K.*: 1906 Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe, Aaran.
- Jakobson, R.*: 1957 Shifters, verbal categories, and the Russian verb (Russian Language Project, Dep. of Slavic Languages and Literatures) Harvard University.
- 1963 Essais de linguistique générale. Paris.

«au cousin», *pe lo 'krombo* «à travers (ou: «dans») la chambre» ~ *pe l 'bo* «à travers le bois». (*pe* est une variante de {per} devant *l*). Dans l'engendrement des formes finales, les mêmes règles s'appliquent, cf. *ai 'mal oi 'Ren* «j'ai mal aux reins» ({o} + {luS}), *lu teN'gəri sys ci'nul* «je le tenais sur les genoux» ({sy(r)} + {luS}), *pes te'su* «pour les cochons» ({pe(r)} + {luS}). Il est curieux de voir ainsi le terme non-marqué de l'opposition de genre exclure un cumul de marques dans le cas d'une flexion non-marquée. Comme le thème seul, sans marque de genre, indique le morphème {Ø} «masc.», la réalisation zéro du thème peut être interprétée en même temps comme réalisation zéro de la flexion de genre. Ceci ressort clairement du schéma suivant, où *de* tient lieu de préposition:

	flexion de	
	genre	nombre
yn	X	Ø
del	X	Ø
des	Ø	X

Utz Maas

BERLIN

### Références bibliographiques

- Arrivé, M.*: 1968 Aspects de la structure morphologique des déterminants français, *Revue Romane* 3: 1 ss.
- Bierwisch, M.*: 1967 Syntactic features in morphology: General problems of so-called pronominal inflection in German: *To Honor Roman Jakobson* 1: 239 ss.
- Camproux, C.*: 1958 Etude syntaxique des parlers Gévaudanais, Montpellier.
- Chomsky, N.*: 1955 The logical structure of linguistic theory, manuscrit polycopié, M.I.T. Library, Cambridge (Mass.).
- 1957 Syntactic structures, Den Haag.
- 1965 Aspects of the theory of syntax, Cambridge (Mass.)
- Chomsky, N. - Halle, M.*: 1965 Some controversial questions in phonological theory, *Journal of Linguistics* 1: 97 ss.
- Firth, C.*: 1957 Papers in linguistics.
- Halle, M.*: 1962 On the bases of phonology, *Fodor, J. A. - Katz, J. J.* (éds.) The structure of language, 324 ss., New Jersey.
- Jaberg, K.*: 1906 Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe, Aaran.
- Jakobson, R.*: 1957 Shifters, verbal categories, and the Russian verb (Russian Language Project, Dep. of Slavic Languages and Literatures) Harvard University.
- 1963 Essais de linguistique générale. Paris.

- Kuryłowicz, J.*: 1966 L'évolution des catégories grammaticales, *Problèmes du langage*, Collection Diogène, Paris.
- Lafont, R.*: 1967 La phrase occitane, Montpellier.
- Lightner, T. M.*: 1967 Sur l'emploi de règles mineures dans la phonologie du russe, *Shane* (1967: 67 ss.).
- Lyons, J.*: 1968 Introduction to theoretical linguistics, Cambridge.
- Maas, U.*: 1967 Des systèmes coexistants de règles ordonnées pour le polymorphisme de l'S en languedocien septentrional, *Via Domitia* 12/13: 97 ff.
- 1968 Untersuchungen zur Phonologie und Phonetik der Mundart von Couzou (Dép. Lot), Thèse de doctorat, Fribourg-en-Brisgau.
- 1968a Différenciations lexicales dans des cas d'oppositions de sexe en occitan, *Revue des langues romanes* 78: 99 ss.
- Mok, Q. I. M.*: 1968 Contribution à l'étude des catégories morphologiques de genre et de nombre dans le français parlé actuel, Den Haag.
- Ronjat, J.*: 1930 Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, 4 vols., Montpellier.
- Shane, S. A. éd.*: 1967 La phonologie générative (*Langages* 8), Paris 1967.